



**Centre Communal  
d'Action Sociale**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Séance du mardi 04 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril à 17h, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Libourne se sont réunis dans la salle de réunion du CCAS, sur convocation du Président du CCAS, qui leur a été envoyée le 29 mars 2023, conformément à l'article R 123.-16 du code de l'Action Sociale et des Familles.

Date de convocation : 29 mars 2023				
Membres du Conseil	Présent-e	Absent-e, excusé-e	Pouvoir	Donne pouvoir à
1. Philippe BUISSON - Président			X	Sandy CHAUVEAU
<b>Membres élus</b>				
2. Sandy CHAUVEAU – Vice-Présidente	X			
3. Bénédicte GUICHON		X		
4. Esther SCHREIBER	X			
5. Karine BERRUEL			X	Esther SCHREIBER
6. Marie-Noëlle LAVIE	X			
7. Marie-Antoinette DALLAIS		X		
<b>Membres nommés</b>				
8. Monique VILLA – UDAF	X			
9. Maryse ZELI – APF		X		
10. Josiane GABARROS – APEI		X		
11. Michèle LACOSTE – LE LIEN	X			
12. Béatrice RATOUIN - PFP	X			
13. Liliane ESCUREDO – Club La Bienvenue	X			
SOUS-TOTAL	7	4	2	
<b>Total présents, représentés ou ayant donné pouvoir :</b>				<b>9</b>

#### Assistaient à la séance :

M David BARREAU, Directeur du CCAS de Libourne  
 Mme Laurence SCHOCKMEL, directrice adjointe du CCAS de Libourne  
 Mme Marie-France LAFAGE Responsable Pôle Moyen du CCAS de Libourne  
 Mme Sylvia BROUSSE, Assistante administrative

#### **2023-04-12 RA : Approbation du compte administratif 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et suivants et L.212-31,

Vu les articles L.232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Sur proposition de Madame la Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (8 membres présents ou ayant donné pouvoir – non-participation du Président)

Les membres du Conseil d'administration adoptent les résultats 2022 présentés par section et par groupe pour le budget annexe RA (Résidences autonomie).

**Section de fonctionnement**

LES DEPENSES			
GROUPE	OBJET	BP + DM 2022	réalisé 2022
1	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	281 548.00	220 166.93
2	Dépenses afférentes au personnel	612 552.00	568 221.87
3	Dépenses afférentes à la structure	224 000.00	173 493.76
<b>TOTAL</b>		<b>1 118 100.00</b>	<b>961 882.56</b>

LES RECETTES			
GROUPE	OBJET	BP + DM 2022	réalisé 2022
1	Produits de la tarification	0.00	0.00
2	Autres produits relatifs à l'exploitation	1 048 931.01	966 195.75
3	Produits financiers et non encaissables	1 000.00	1 000.00
002	Résultat reporté	68 168.99	/
<b>TOTAL</b>		<b>1 118 100.00</b>	<b>967 195.75</b>

Résultat de l'exercice : 5 313.19 €

Excédent N-1 : 68 168.99 €

Résultat de clôture : 73 482.18 €

**Section d'investissement**

LES DEPENSES			
	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
13	Subventions	1 000.00	1 000.00
16	Emprunts et cautionnements	7 000.00	3 001.54
21	Immobilisations corporelles	85 000.00	15 769.03
<b>TOTAL</b>		<b>93 000.00</b>	<b>19 770.57</b>

LES RECETTES			
	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Résultat d'investissement reporté	55 916.57	/
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000.00	4 047.76
28	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	30 083.43	28 724.26
<b>TOTAL</b>		<b>93 000.00</b>	<b>32 772.02</b>

Résultat de l'exercice : 13 001.45 €

Excédent N-1 : 55 916.57 €

**Résultat de clôture : 68 918.02 €**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Vice-Présidente

Sandy CHAUVEAU



Pour expédition conforme

Pour le Président  
Par délégation  
Sandy CHAUVEAU  
Vice-Présidente du CCAS



